

Les éoliennes hybrides bois/acier : une première mondiale portée par une société française, InnoVent

Après 2 millions d'euros investis en recherche et développement, la construction des 3 éoliennes en bois d'Essey-les-Ponts, porté par la société InnoVent, a débuté. L'ambition de ce projet est de construire des mâts hybrides bois et acier de 100 mètres de hauteur.



Des mâts en bois Made in France

Seule la base des éoliennes hybrides diffère des éoliennes « classiques », car elle est constituée de bois. Cela génère de nombreux avantages sur le plan écologique : **division par 8 de la quantité de béton dans les fondations, division par 2 la quantité d'acier**, une production française avec du bois français,

usiné en Alsace, une diminution de 50 % des émissions de CO₂ pour la production de ces mâts par rapport aux mâts conventionnels, un meilleur recyclage en fin de vie et enfin une innovation française exportable dans le monde entier.

Feu vert pour la construction

Après avoir longtemps soutenu le projet, la préfecture de la Haute-Marne a pris une position administrative rigoureuse en bloquant la construction de ces éoliennes à mâts hybrides d'avril 2019 à janvier 2021. La raison invoquée était l'impact paysager des mâts hybrides qui sont pourtant parfaitement intégrés au paysage boisé de la Haute-Marne. Eoliennes qui entrent d'ailleurs totalement dans la charte du Parc national de forêts, approuvée par décret le 6 novembre 2019 et situé en Haute-Marne.

Le 19 janvier 2021, la Cour administrative d'appel de Nancy a suivi l'avis du Conseil d'État et a rendu une décision historique qui marquera le monde de l'éolien français. Le juge invoque en effet **l'urgence climatique** et reconnaît la contribution du projet « à la lutte contre la pollution et contre le réchauffement climatique ».

Ce jugement inédit, obtenu par le cabinet d'avocats Green Law, nous a permis de reprendre la construction des éoliennes sur le site d'Essey-les-Ponts. La société InnoVent est fière de vous présenter la première éolienne hybride bois/acier du monde construite en France, par des ingénieurs français. La première éolienne sera mise en production mi-avril.



À propos d'Innovent

InnoVent est une entreprise de développement éolien et solaire créée en 2001 et implantée à Villeneuve d'Ascq (59). Grâce à son équipe de 90 personnes, InnoVent maîtrise toute la chaîne de développement de parcs éoliens, depuis les études préalables jusqu'à l'exploitation et la maintenance, en passant par le financement de projet. InnoVent a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 56 millions d'euros en 2020. A ce jour, InnoVent a installé 48 parcs éoliens en France, soit 173 éoliennes, principalement situées dans les Hauts-de-France, en Bretagne et en Normandie. Depuis 10 ans, InnoVent développe son activité en Afrique, où l'entreprise est présente dans une quinzaine de pays (Namibie, Afrique du Sud, Sénégal, Bénin, Kenya, etc.), dont le Maroc. Au total, InnoVent a développé 600 MW en France et en Afrique depuis sa création, dont 300 MW en pleine propriété.

Plus d'informations sur : www.innovent.fr

Innovent

Camille Verhaeghe ou Clémence Delannoy

Tél : + 33 3 20 01 30 12

cverhaeghe@innovent.fr

cdelannoy@innovent.fr